ARRONDISSEMENT
DE BELLEY

MAIRIE D'ARTEMARE

CANTON D'HAUTEVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et deux juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire

Présents: Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain CHERBLANC),

Christine CONJAT, Isabelle ROUX, Valérie PONCET, Séverine MICHAILLE, Karine MICHAUD, Maurice BERRARD,

Céline BERGER

Absent excusé: Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE)

Absents: Frédéric FLAUJAT, Marcel LAMOTTE, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX,

Mireille CHARMONT-MUNET

Secrétaire de séance : Céline BERGER

Délibération N°2025-35

OBJET: Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le dernier tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 13/01/2025, Considérant la nécessité de créer 1 emploi relevant du cadre d'emplois :

Des adjoints admiratifs territoriaux au service agence postale communale

Dans le cadre d'une concertation entre l'agent, la responsable du secteur branche grand public de Belley, et les services de la DGFIP, il a été convenu de proposer un créneau pour les rendez-vous des particuliers avec le service des impôts dans les locaux de l'agence postale communale.

À compter de septembre, la durée hebdomadaire du travail de l'agent sera augmentée de trois heures, avec une ouverture les mardi-après-midi portant ainsi son temps de travail à 27 heures par semaine.

Cette modification a été décidée en accord avec l'agent et validée par les services compétents, afin d'adapter l'organisation du travail aux nécessités du secteur tout en respectant les dispositions légales et conventionnelles en vigueur.

Un avenant à la convention de partenariat sera renouvelé avec ces nouveaux horaires.

Afin de répondre à cette nécessité Monsieur le Maire suggère la création d'un poste d'agent administratif pour 27 heures hebdomadaires, au niveau de la filière administrative, cadre d'emploi agent d'administratif, temps non complet et la suppression de l'ancien poste à 24 h hebdomadaire.

Accusé de réception en préfecture 001-210100228-20250623-2025-35-DE Date de réception préfecture : 23/06/2025

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ACCEPTE les propositions du Maire
- VALIDE la création d'emploi
- VALIDE la suppression d'emploi
- FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter de septembre 2025
- AUTORISE le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement
- APPROUVE la modification du tableau des emplois
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour copie conforme Le Maire,

Roland DESCHAMPS

Transmis en Sous-Préfecture de Belley et sa publication à cette même date Le Maire, Roland DESCHAMPS

Tableau page annexé

Accusé de réception en préfecture 001-210100228-20250623-2025-35-DE Date de réception préfecture : 23/06/2025

TABLEAU DES EMPLOIS DELIBERATION DU 13/01/205 N°2025-04

EMPLOIS PERMANENTS EMPLOIS A TEMPS COMPLET

FILIERE ADMINISTRATIVE

EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLOI
Agents		
administratifs		Cadre d'emploi des
chargés de l'accueil,	1	ADJOINTS
travaux de		ADMINISTRATIFS
secrétariat de mairie		35/35è
et de la comptabilité		
EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLOI
Agents	1	
administratifs		Cadre d'emploi des
chargés de l'accueil,		ADJOINTS
travaux de		ADMINISTRATIFS
secrétariat de		35/35è
mairie, RH		
EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLOI
		Cadre d'emploi des
Secrétaire générale	1	REDACTEURS
de mairie		TERRITORIAUX
		35/35è

FILIERE TECHNIQUE

EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLO!
Agents techniques :		Cadre d'emploi des
ouvriers polyvalents	2	ADJOINTS TECHNIQUES
entretien bâtiments et		35/35è
espaces verts		

FILIERE ANIMATION

EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLOI
Agents chargés de l'animation de la micro- crèche	3	Cadre d'emploi des ADJOINTS D'ANIMATION 35/35è
EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLOI
Agents chargés de l'animation de la micro- crèche	1	Cadre d'emploi des ADJOINTS D'ANIMATION et/ou AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE CLASSE NORMALE 35/35è



EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET

FILIERE ADMINISTRATIVE

EMPLOIS	NOMBRE	CARREL DI
Agents	TOWN DAY	CADRE D'EMPLOI
administratifs chargés de l'accueil et agence postale communale	1	Cadre d'emploi de ADJOINTS ADMINISTRATIFS 27/35è

FILIERE TECHNIQUE

EMPLOIS	NOMBRE	CADRE D'EMPLOI
Agents affectés aux bâtiments communaux, scolaires, nettoyage Agent Technique: ouvrier	1	Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES 21.75/35è
	1	Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES 17/35è
polyvalent entretien båtiments et espaces verts	1	Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES
Agent technique : ouvrier polyvalent entretien bâtiments et espaces verts	1	26.25 /35è Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES
Agent technique affecté au nettoyage et entretien des bâtiments communaux écoles, mairie, salle polyvalente, gymnase et salles de réunions	1	17.5/35è Cadre d'emploi des ADJOINTS TECHNIQUES 25 /35è

FILIERE ANIMATION

EMPLOIS	NOMBRE	
	HOHIDRE	CADRE D'EMPLOI
Agents chargés de l'animation de la garderie	1	Cadre d'emploi des ADJOINTS D'ANIMATION 19.50/35è

FILIERE MEDICO SOCIALE

EMPLOIS	NOMBRE	
Agent chargé de la	HOMBRE	CADRE D'EMPLOI
coordination de la micro- crèche, référent technique	1	Cadre d'emploi des PSYCHOLOGUES 10/35è
Agent chargé assistance aux		Catégorie A
enseignants et entretien des locaux– Ecole maternelle	1	Cadre d'emplois des AGENTS SPECIALISES DES ECOLES
Agent chargé assistance aux enseignants et entretien des locaux – Ecole maternelle		MATERNELLE 31,50/35è
	1	Cadre d'ampleis des AGENTS SPEC 601-210 100228-20250623-2025-35-DE SPEC 641-16 165-00-165-165000-16500-16500-16500-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-165000-16
Agent chargé de l'animation micro-crèche, coordination		MATERNELLE 28.10/35è
	1	Cadre d'emploi des EDUCATEURS JEUNES

avec le reférent technique pour la PSU et projet pédagogique

ENFANTS 35/35ème Catégorie A

